



FREE VITRO

Détergent concentré et parfumé à diluer pour toutes les surfaces vitrées, fenêtres, miroirs et marquises. Convient également pour les carrelages, lavabos, sanitaires, plastiques de type polycarbonate, plexiglass, etc...

ECO-LABEL: Biodégradable >95% en 28 jours.

SPECIALEMENT CONCU SANS PICTOGRAMME DE DANGER POUR LES UTILISATEURS selon SGH/CLP.

Référence Emballage

106094 BB5L



Densité	COV%	pH
0.995	0	8

Domaine d'utilisation

FREE VITRO est un produit concentré spécialement développé pour le nettoyage des vitres et miroirs.

Sa mouillabilité irréprochable en fait un allié très apprécié des professionnels exigeants.

Mode d'emploi

Dosage conseillé

- 20 à 50% pour l'utilisation au chiffon et/ou au papier
- 10 à 20% pour l'utilisation à l'éponge et/ou au mouilleur.

S'applique à l'aide d'un vaporisateur et/ou d'un chiffon

Mode d'emploi

Conseils : FREE VITRO convient également pour l'entretien de mobilier de bureau. Toutefois, il est recommandé d'utiliser FREE NET et/ou MOBI CLEAN et/ou ALCOCLEAN, spécialement développés à cet usage.

Remarques

Devant la grande diversité des matériaux, il est conseillé de procéder à un test sur un échantillon ou une zone non-visible si un doute subsiste sur la nature ou la résistance de la surface considérée et ses alentours de même que sur le type de salissure.

Propriétés

Composition : Tensioactifs, additifs.

FREE VITRO s'essuie facilement et disparaît en s'évaporant rapidement, sans laisser de trace.

Sa fine mousse à structure compacte est dense, et garantit un nettoyage aisé, aussi bien à l'aide d'une raclette, d'un mouilleur ou d'un chiffon qu'avec du papier.

Agréablement parfumé, il laisse une trace fraîche de votre passage après utilisation.

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.